

Pourquoi au fait un Organisateur ne se réjouirait-il pas de voir Christian RAYER achever en France avec un splendide zéro, tout autant qu'y parviennent chez eux, en Angleterre, Don SMITH ou Gordon FARLEY ?"

J-P. E.-

Comme il se doit après relation d'un tel exposé, nous comprendrons que les Dirigeants du C.O. de PONTLIEUE veuillent nous confier leurs appréciations sur les faits exposés -avec modération- par Philippe BERTHUEL et Jean-Pierre EDART;

Il semble toutefois qu'en la circonstance, il nous faille rappeler l'article 447 du Code Sportif National, lequel dit expressément ceci : "Lorsque les Commissaires Sportifs seront amenés POUR CAS DE FORCE MAJEURE ou de SECURITE à modifier un trajet ou un parcours, ils devront s'assurer que TOUS LES CONDUCTEURS ONT ETE AVISES EN TEMPS UTILE de cette modification.

Si tous les conducteurs n'ont pu être avisés, le trajet ou le parcours devra être neutralisé."

D'une part, il ne semble pas qu'il y ait eu cas de force majeure, et le rapport de clôture n'a pas fait état d'une modification de parcours survenue en cours d'épreuve.

D'autre part, aucune réclamation n'ayant été déposée DANS LES FORMES par l'un quelconque des coureurs au soir d'AUVOURS, il ne nous appartient pas d'épiloguer officiellement sur les incidents qui se sont produits lors de l'épreuve sarthoise.

Rejoignant pourtant en cela les conceptions de nos deux coureurs, nous aimerions situer l'aspect sportif et matériel du Trial par rapport à celui d'autres disciplines plus "rentables" pour leurs adeptes.

S'il est certain qu'en Moto-Cross par exemple, le bris d'un moteur en entraînement-championnat vaut quand même à son pilote de toucher la prime prévue pour le dernier classé de l'épreuve (!) il est loin d'en être de même en ce qui concerne le trial : le meilleur de la course touchera en tout et pour tout la Coupe du premier classé.

Pareille condition devrait conduire certains organisateurs à ne pas proposer la route nationale voire la salle des Fêtes locale, aux trialistes qui suggèrent de réviser telle définition d'un parcours.

Certes nos organisateurs ont grand mérite à endosser la responsabilité d'une épreuve, à définir et assurer la couverture de celle-ci.

A une échelle proportionnellement tout aussi importante, les coureurs ont à faire face à des obligations qui, en fonction de leur âge ou de leur situation, demeurent à longueur d'année extrêmement lourdes

Il convient que de part et d'autre se crée l'indispensable harmonie, si l'on veut que se perpétue un sport dépourvu de tout but lucratif.

.../...

En ce qui concerne l'incident d'AUVOURS voire les abandons d'USSON, et pour évoquer l'aspect compétitif du Trial, il semble nécessaire d'envisager à plus ou moins brève échéance, une sorte de reconsidération des épreuves de cette discipline.

- d'une part, laisser aux épreuves de Championnat l'envergure, le cadre, le règlement dont elles bénéficient actuellement, en rappelant peut-être à tout organisateur qu'il n'aura pas à se sous-estimer d'entamer le dialogue avec quiconque en matière d'aménagement de circuit.

- d'autre part revenir au trial "Pépère" du dimanche, le trial "dilettante" en quelque sort, organisé sans esprit compétitif à l'étage Ligue, et auquel chacun participerait avec une moto de tous les jours ou presque.

Il est incontestable qu'une épreuve organisée strictement dans le cadre de l'annexe de Trial est de nature à rebuter pas mal de débutants... donc à restreindre les vocations.

Ceci est tout un programme dont pourrait s'emparer la Commission si, en inter-saison, et en s'adjoignant le concours d'un ou deux participants, elle consentait à définir le Trial et son Championnat.

P. SC.-

Pendant que leurs Collègues s'évertuaient à AUVOURS, Claude et Charles COUTARD -en déplacement "pour affaires" en ESPAGNE- disputaient un Trial privé dans la propriété-même de Monsieur BULTO.

Claude nous a cablé ce qui suit :

"Nous rentrons époustoufflés des progrès réalisés par les pilotes Espagnols qui sont maintenant du niveau des tous meilleurs Européens.... Ils viendront peut-être à CLAMART pour s'apprécier eux-mêmes dans la boue, chose évidemment difficile en péninsule ibérique.

Nous avons fait honnête figure, sans plus. Sur 100 concurrents (trial privé) Claude PEUGEOT a terminé 9ème avec 53 pts 1/2, Charles COUTARD 10ème avec 54 pts et son Père 14ème avec 64 pts. (Eh oui, la constatation est amère en ce qui nous concerne, le plus âgé par rapport au plus jeune !)

A titre de comparaison : Ignacio BULTO acheva avec 5 pts (!) devant Oriol Puig BULTO qui en totalisa lui-même 21"

--0--

Le premier Trial organisé par le Motor-Club LIMOUSIN aura lieu le 16 Mars prochain. Il se déroulera sur un circuit de 25 Kms, bien fléché et roulant, à partir de POULOUZAT.

Mr. J.-C. THERESSE, responsable de l'organisation, souhaite à l'avance la bienvenue à nos Amis trialistes.

Il les prie de bien vouloir respecter les différents panneaux de limitation de vitesse dans les agglomérations à traverser,

Et à témoigner à la population de POULOUZAT, attachée à la cause motocycliste, toute la courtoisie possible.

CHAVILLE... ou le Trial du Muguet

par Olivier FAVREAU

Février me direz-vous n'est pas le mois du Muguet.

Il fut pourtant le mois du Trial de CHAVILLE, dont le départ se situait au parc du Muguet.

C'était un lieu idéal pour se préparer à cette attachante épreuve, huit jours après que nos machines fussent revenues -fatiguées- du MANS.

(Les petites fleurs blanches, vous l'aurez compris, m'auront servi d'introduction à un "papier" que je souhaite à chacun agréable.)

-- oOo --

CHAVILLE n'a pas la réputation d'être un Trial facile.

Pour cette raison, peut-être, les organisateurs avaient jugé opportun de mettre en évidence le premier prix "national" -une HONDA P 50- exposition qui s'avéra fort tonique pour les jambes d'un grand nombre de Juniors, par la suite fermement accrochés à leurs repose-pieds.

Il est vrai aussi que l'arrivée dans le parc des coureurs d'une 204 -immatriculée SOCHAUX- amenant derrière elle une BULTACO toute entière plus encore une moitié de BULTACO (l'ensemble donne paraît-il un "LOBITO"), eut sur nous l'exact effet d'une potion préventive, du genre "thérapeutique coup de fouet".

La venue du petit COUTARD nous rappelait que nous étions rassemblés pour disputer un trial... et qu'aux côtés de Charles, on n'a plus désormais qu'à lutter pour la seconde place.

Quoiqu'il en soit, le soleil voulut bien nous encourager timidement au départ et la pluie daigna attendre que tous les concurrents eussent pris le départ pour s'abattre en giboulées aveuglantes.

Pareil cadeau des cieux eut tôt fait de transformer certains secteurs déjà gras du circuit en bourbiers onctueux et gluants, dans lesquels quelques uns d'entre nous se vautrèrent délicieusement par suite d'une fausse manoeuvre voire d'une seconde d'inattention.

Le circuit était donc difficile, mais intéressant. Il n'empruntait que fort rarement la route et chevauchait au contraire des chemins très divers.

Les zones étaient en général sérieuses mais bien tracées.

Je citerai d'abord les plus naturelles : la 4 par exemple, un goulet qu'il fallait franchir sur un sol boueux et pour la remontée duquel il convenait de prendre quelque élan; la 6, un ruisseau pierreux en 2 sections (pour les inters) et qui fut la cause de beaucoup d'échecs; la 7, un ruisseau au nid indéfini qui se faufilait entre les arbres; la 11, qui imposait aux inters de suivre un "devers", puis à tourner en contre-pente, de grimper enfin un raidillon sableux comportant des problèmes d'adhérence...

D'autres zones moins naturelles se voulaient pourtant d'une difficulté précise.

Dans cet esprit j'évoquerai la 1 : une mauvaise boucle autour d'un arbre qui ne permettrait aucun élan pour avaler ensuite une petite pente; la 3, d'un dessin intestinal à souhait; la 5 dont seule une étude sérieuse permettait de réussir la sortie très raide; la 12 enfin où de savants calculs de pilotage s'avéraient indispensables.....

.../...

Les Inters effectuèrent 3 tours de circuit, les Nationaux 2, ce qui à CHAVILLE est loin d'être une promenade romantique.

La fatigue accumulée y parut pourtant d'un caractère agréable et nous fit que davantage apprécier le casse-croûte proposé par l'organisation.

Ensuite, et comme il y avait bien longtemps que nous n'avions pas fait de moto, nous repartîmes lutter contre la pesanteur dans les zones voisines du départ.

C'est au cours de ces évolutions que nous eûmes la surprise très douce de retrouver Jean-Jacques CHEVREUX. A l'avoir vu franchir la zone 12 sur une Greeves d'emprunt, son accident nous a semblé lointain. L'heureux caractère de notre Ami est sans doute un facteur de guérison. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

La HONDA P 50, les Coupes, des nounours en peluche et des bouteilles de vin nous attendaient au soir, à la Salle des Fêtes.

Comme par hasard, Christian RAYER s'adjugea la 1ère place avec 43 points de pénalisation. A CHAVILLE c'était certes un beau score, mais peut-être Christian n'était-il pas au meilleur de sa forme, du moins l'avons-nous vu déjà faire beaucoup mieux.

Il enleva de toute façon l'épreuve avec une avance confortable sur Jean BOHEC, lequel, disposant cette saison de tous ses moyens, s'accrocha à la seconde place tout autant que RAYER à la 1ère.

La 3ème place revint à Philippe BERTHUEL tout aussi bon coureur que parfait mécanicien : il démontra avec un 150 MZ de son cru les qualités de sa propre fabrication.

Chez les Nationaux, ce ne fut pas la victoire de Charles COLTARD qui fut surprenante mais bien le total des seuls 12 points amassés dans le franchissement des 24 zones du circuit, à savoir 9 lors du premier tour et 3 seulement lors du second. On reste pantois devant ces chiffres et l'on se demande si le petit Charles ne sautera pas une classe l'an prochain..... (Vous savez, ces enfants exceptionnellement doués !)

C'est donc à lui que fut remis le cyclomoteur, aussitôt rôdé dans la Salle des Fêtes sous un tonnerre d'applaudissements.

La-dessus je féliciterai le M.C. CLODOALDIEN pour son organisation réussie en tous points. Je dirai encore à ces Messieurs de la Fédération qu'il me fut très agréable d'apporter mon "brin de muguet" au bouquet des relations de Trial de ce début d'année, dans le Bulletin express.

O. F.-

Que le muguet soit sorti de terre ou non, nous remercions Olivier de sa relation très précise de CHAVILLE.

Chacun aura été sensible aux appréciations exprimées par notre jeune Ami sur tel de ses plus récents Collègues nationaux Pareils propos situent parfaitement une conception sportive fort sympathique !

CLASSEMENTS DE CHAVILLE

INTERNATIONAUX

		<u>Epr.</u>	<u>Cpt.</u>
1	Ch. RAYER	43	20
2	J. BOHEC	74	18
3	Ph. BERTHUEL ..	84.8	16
4	D. POZZOLI ...	87.2	14
5	C1. COUTARD ...	101.7	12
6	JP. BARRAUD ...	103	10
7	A. CHALIGNE ..	113	8
8	Y. FRANCOIS ..	119	6
9	B. de MONNER .	122	4
10	J. DEVINCENZI.	149	2

Abandons

C1. GAPIN
A. FRANCOIS
B. JOCKEL
P. SCHOOMAN
M. TRAVER

INTER-ARMEE

		<u>Epr.</u>	<u>Cpt.</u>
1	R. CAVAILLE ..	61	20
2	L. BELTRAMELLI	69	18
3	J. ROUSSEAU ..	79	16
4	R. FAU	80	14

Abandons

MAES
G. PICHON

NATIONAUX

		<u>Epr.</u>	<u>Cpt.</u>
1	Ch. COUTARD	12	20
2	Ch. HUGUET	54	18
3	O. FAVREAU	63	16
4	D. FORMICARI	68	14
5	JF. COLOMB	71.2	12
6	M. VIGUIER	75	10
7	P. STIKELBAUT	81	8
8	P. BIGNOLAS	82	6
9	M. OBERT	82.7	
10	R. CORET	84.2	4
11	C1. CAGNARD	92.9	2
12	F. SOULIER	94.5	1
13	G. BOEHLY	98.2	1
14	M. DELECROIX	98.7	1
15	N. KAISER	99	1
16	O. de la GAROULLAYE .	154	1

Abandons

JP. EDART
JA. FAVREAU
A. GIRARD
B. CHAUVIERE
D. FEBER
A. STRINA

DEBUTANTS

FRIEDEL
MORONI

En ce qui concerne la non-attribution de points-championnat à Marcel OBERT, nous croyons opportun de rappeler l'article Q.3 du Règlement des Championnats de France de Trial :

"Un coureur ayant été classé International ne pourra plus disputer le titre en catégorie nationale.

Les anciens coureurs internationaux pourront courir les épreuves de Trial national, mais ne figureront pas dans le classement Championnat".

Nous SOULIGNERONS CONFRATERNELLEMENT que la 16ème place d'Olivier de la GAROULLAYE fut consécutive à une déformation intérieure de son moteur....

Nous en regrettons avec lui les conséquences !

En raison de la date impérative de sortie du présent bulletin, il ne nous est pas possible d'épiloguer ce mois-ci sur le 16ème Trial international de CLAMART disputé avec succès le 23 Février.

Le Trial appartenant par définition aux Trialistes, c'est Daniel POZZOLI, classé 4ème Français dans cette même épreuve, qui saura la relater dans notre numéro de Mars.

En voici toujours les résultats "secs".

INTERNATIONAUX				NATIONAUX				
			Epr.	Cpt.			Epr.	Cpt.
1	G. FARLEY.....	GB	9		1	Ch. COUTARD...	31	20
2	G. FRANKE	D	17		2	Ch. HUGUET ...	52	18
3	K. HARRIS	GB	25		3	D. GIRAUD ...	55	16
4	C. PEUGEOT	F	40	20	4	JM. COMPERE ..	56,5	
5	A. BRANDL	D	40		5	LD. DUMOULIN..	60	
6	J. WOLFGRUBER..	D	41		6	D. FORMICARI.	61	14
7	Ch. RAYER	F	43	18	7	R. BESNARD ..	65	12
8	M. TRAVER	F	45	16	8	- . JUILLERAT.	68	
9	J. TAYLOR	GB	50		9	JF. COLOMB ...	73,9	10
10	D. POZZOLI	F	52	14	10	O. FAVREAU ..	73,7	8
11	J. KNIGHT	GB	54		11	J. GUIMARD ..	75,7	6
12	W. ZAHN	D	55		12	M. LEROY	80,6	4
13	L. DELCOURT....	B	58		13	G. CARRE.....	85,4	2
14	B. MENZI	CH	63		14	JP. EDART	87,5	1
15	A. CHALIGNE ...	F	65	12	15	F. SOULIER...	89,5	1
16	J. BOHEC	F	69	10	16	P. BIGNOLAS..	91,5	1
17	- . WYSS	CH	71		17	B. CHAUVIERE.	92,4	
18	R. ROBIN	CH	72		18	M. OBERT	97,2	1
19	K. THOMPSON ...	GB	75		19	J. HASLER ...	98,5	
20	J. CORDONNIER..	B	79		20	N. KAISER ...	113,5	1
21	P. WHITE	GB	80		21	W. PEVEE	125	
22	A. FRANCOIS ...	F	85	8	22	D. CRUCY	158,5	1
23	JP. BARRAUD	F	89	6	23	D. HENNION ..	221	1
24	P. BORMS	B	91		NC. Ayant terminé.			
25	Y. FRANCOIS ...	F	92	4	A. DELAIN....	B		
26	Cl. COUTARD	F	97	2	P. GREGOIRE..	B		
27	B. GREUTER	CH	98		J. SAINT-MARC			
28	B. DE MONNER ..	F	105	1	A. SPEYBROECK			
29	J. ACHARD	F	113	1	M. DELECROIX			
30	J. BULL	GB	117		M. BURDY			
31	K. MIESCHER ...	CH	122,5		Cl. HEUTTE			
32	J. TAYLOR	GB	124		R. GERMAY....	B		
33	Cl. GAPIN	F	131	1	Ch. GARNIER			
34	A. PAGES	F	134	1				
35	C. HINN	GB	147					
36	- . LINDER	CH	177					
NC.	- . WITTEMER....	CH						
ARMEE-POLICE				DEBUTANTS				
1	L. BELTRAMELLI		54	1	- . DEMONCHY		25	
2	R. CAVAILLE		58	2	- . HANO		25	
3	J. ROUSSEAU		63	3	- . MONDAIN		27	
4	R. FAU		75	4	- . BOURDONNE		30	
NC.	- . MAES			5	- . LEFEVRE		31	
	- . SAGESSER ...	CH		6	- . CAILLEAUX		46	
				7	- . MENOT		51	
				8	- . GARNIER		51	

- CLASSEMENT OFFICIEUX CHAMPIONNAT TRIAL APRES 8 EPREUVES -

MO = Montbéliard
CA = Cavalaire
SC = Saint-Cucufa
CH = Château du Loir

US = Usson du Poitou
AU = Auvours
CH = Chaville
CL = Clamart

<u>INTERNATIONAUX</u>		<u>MO</u>	<u>CA</u>	<u>SC</u>	<u>CH</u>	<u>US</u>	<u>AU</u>	<u>CH</u>	<u>CL</u>		
1	Christian RAYER....	18	--	20	20	--	20	20	18	=	116
2	Jean BOHEC.....	16	--	16	18	20	18	18	10	=	116
3	Alain CHALIGNE.....	--	16	--	14	16	16	8	12	=	82
4	Claude PEUGEOT	20	20	18	--	--	--	--	20	=	78
5	Daniel POZZOLI	12	--	4	16	--	14	14	14	=	74
6	Jean-Pierre BARRAUD	--	--	14	12	18	12	10	6	=	72
7	Mario LIVA	8	14	6	8	14	8	--	--	=	58
8	Jean-Claude JOLICOR	10	18	12	--	--	--	--	--	=	40
9	Michel TRAVER	14	--	10	--	--	--	--	16	=	40
10	Philippe BERTHUEL..	--	--	--	10	--	--	16	--	=	26
11	Claude GAPIN	6	12	--	2	--	1	--	1	=	22
12	Claude COUTARD	--	--	8	--	--	--	12	2	=	22
13	Yves FRANCOIS	--	--	--	--	--	10	6	4	=	22
14	B. DE MONNER	--	--	1	6	--	6	4	1	=	18
15	Armand PAGES	--	10	--	--	--	--	--	1	=	11
16	André FRANCOIS.....	--	--	--	--	--	--	--	8	=	8
17	Jack ACHARD	--	--	2	4	--	--	--	1	=	7
18	Jean DEVINCENZI.....	--	--	--	--	--	4	2	--	=	6
19	Alexandre GOUIN ...	--	--	--	1	--	2	--	--	=	3
20	Pierre SCHOOMAN ...	--	--	--	1	--	1	--	--	=	2
21	Bernard JOCKEL	--	--	1	--	--	--	--	--	=	1

ARMEE-POLICE

1	Roland CAVAILLE....	20	18	18	16	18	18	20	18	=	146
2	Louis BELTRAMELLI..	18	20	14	20	16	--	18	20	=	126
3	Jacques ROUSSEAU...	--	--	20	18	20	20	16	16	=	110
4	Roger FAU	--	--	16	14	14	16	14	14	=	88
5	Gérard PICHON	--	--	--	--	--	14	--	--	=	14
6	E. BRUNET	--	--	12	--	--	--	--	--	=	12
7	Louis ASCIONE	--	--	10	--	--	--	--	--	=	10

Nous informons nos Amis Trialistes qu'en raison de difficultés surgies quant à la disposition de quelques secteurs du parcours voire même de locaux de réception, par suite encore du retard advenu dans la réception des documents administratifs, Mr. PERARD, Pdt de la L.M.R. CHAMPAGNE a dû différer au 16 Mars la date du Trial organisé par l'U.M. DE LA MARNE (initialement inscrit à la date du 2).

Mr LANSADE, Pdt du M.C. LIMOUSIN a donné spontanément son accord dans ce sens, quoique organisant le même jour.

Toutefois l'épreuve de REIMS ne comptera pas pour le Championnat de France de TRIAL.

Accord a été donné au M.C. AUVERGNE pour l'organisation d'un Trial comptant pour le Championnat de France à la date du 26 Octobre prochain.



MOTO - BALL

Nous publions ci-après le calendrier des rencontres qui seront disputées en Zone NORD au cours des mois de Mars et Avril, en regrettant que le programme des Zones SUD et SUD-OUEST n'ait pu encore être édifié.

- CHAMPIONNAT DE FRANCE 1ère DIVISION -

Equipes engagées :

- CHALONS
- HOULGATE "A"
- HOULGATE "B"
- SUMA "A"
- SUMA "B"
- VILLEFRANCHE
- VITRY

16 Mars	HOULGATE "A"	contre	HOULGATE "B"
23 Mars	SUMA "A"	contre	SUMA "B"
	VILLEFRANCHE	contre	CHALONS
30 Mars	SUMA "B"	contre	CHALONS
	HOULGATE "B"	contre	SUMA "A"
	VITRY	contre	VILLEFRANCHE
6 Avril	VILLEFRANCHE	contre	HOULGATE "A"
7 Avril	VILLEFRANCHE	contre	HOULGATE "B"
20 Avril	SUMA "A"	contre	VILLEFRANCHE
	VITRY	contre	SUMA "B"
	HOULGATE "B"	contre	CHALONS
27 Avril	SUMA "A"	contre	HOULGATE "A"
	CHALONS	contre	VITRY
	VILLEFRANCHE	contre	SUMA "B"

- CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ème DIVISION -

Equipes engagées :

- GENNEVILLIERS
- METRO
- ORLY
- SAINT FARGEAU
- VERSAILLES
- VOUJEAUCOURT

30 Mars	GENNEVILLIERS	contre	SAINT FARGEAU
6 Avril	SAINT FARGEAU	contre	METRO
20 Avril	GENNEVILLIERS	contre	METRO
27 Avril	VERSAILLES	contre	GENNEVILLIERS

LA COMMISSION DE DISCIPLINE
SA CREATION - SON FONCTIONNEMENT - APPEL DES DECISIONS

Dans quelques jours vont débiter les premières rencontres de Moto-Ball. Il nous a semblé nécessaire de rappeler aux Présidents des Clubs et aux Capitaines des équipes, les raisons qui ont inspiré la Commission de Moto-Ball à créer une Commission de Discipline et déterminer son fonctionnement.

SA CREATION.-

A l'origine la Commission de Discipline était formée de trois Membres n'appartenant à aucun Club de Moto-Ball. La démission de Monsieur DUTERNE a modifié les raisons premières qui s'appuyaient sur le fait que les décisions prises ne pouvaient laisser supposer favoriser ou léser tel ou tel Club ou Joueur, par le fait de l'appartenance d'un Membre de la Commission à un Club.

La Commission comprend donc :

Président : - Mr. BON : Membre de la Commission de Moto-Ball et Président de la Commission du Règlement.
- Mr. HAVEL : Secrétaire de la Commission de Moto-Ball et Secrétaire de la Commission du Règlement.
- Mr. MIROLO : Président de la Zone Nord et Membre de la Commission de Moto-Ball.

La connaissance des règlements et l'impartialité de ces trois Membres font que toutes les décisions sont prises en toute objectivité, mais peuvent toutefois être contestées.

Pourquoi la Commission de Moto-Ball a-t-elle nommé ces trois Membres plutôt que d'autres ? C'est pour que cette Commission restreinte puisse être convoquée d'urgence et à moindre frais : - ces Membres résidant dans la région Parisienne.

SON FONCTIONNEMENT.-

Cette Commission se réunit lorsqu'il y a une décision d'urgence à prendre pour toute faute non inscrite aux Sanctions Automatiques.

Pour juger les cas présentés, la Commission se réfère aux Règlements. Tout cas exceptionnel est renvoyé à la Commission de Moto-Ball.

Les décisions prises par la Commission de Discipline sont renvoyées devant la Commission de Moto-Ball qui les entérine, les aggrave ou les réduit.

Les décisions de la Commission sont applicables dès la parution ou la communication de l'avis de décision.

APPEL DES DECISIONS.-

Il est toujours possible de faire appel contre les décisions prises par cette Commission. Celui-ci est recevable à la F.F.M., par écrit, dans les 30 jours qui suivent l'avis de décision, et doit être accompagné de la somme de 50 Francs.

Le Secrétaire de la Commission
de Moto-Ball

J. HAVEL.